

# Procès Verbal Assemblée Générale du vendredi 27 avril 2012

57 présents - dont 5 invités et 52 adhérents

**Les invités excusés :**

Jean-Yves LE DRIAN, Pst du Conseil Régional - François CUILLANDRE, Maire de Brest - Marc LABBEY, Conseiller Général

**1) Rapport Moral :** Pour = 52 Contre = 0 Abstention = 0

Un échange sous forme de questions/réponses a permis d'aborder des thématiques qui sont pour nous d'actualité et pour lesquelles l'association s'interroge et recherche des solutions.

- Les difficultés pour l'encadrement bénévole des activités sportives de compétition notamment et pour les activités enfance
- Les bons choix pour une association d'éducation populaire dans le contexte actuel.
- La formation des animateurs et de l'ensemble des bénévoles
- Pourquoi l'éducation est-elle un axe central du projet du foyer ?
- Les relations conventionnelles avec la Ville de Brest
- Notre fonctionnement démocratique interne, nos instances et groupes de travail
- Notre participation à la vie du quartier
- La valorisation de l'implication des bénévoles et de l'engagement militant
- Faire revivre un espace convivial pour tous les bénévoles
- Notre communication et notre information
- Comment concilier les fonctions d'administration (finances, personnels, gestion...) et les fonctions d'animation (projet d'animation, projet d'activité, projet de développement...) au sein d'une même instance de décision ? Ne devons-nous pas les séparer ?

**2) Rapport d'activité :** Présentation animée avec une découverte du site internet du Foyer, de l'ensemble de ses fonctionnalités et de ses ressources documentaires.

**3) Rapport Financier :** Pour = 52 Contre = 0 Abstention = 0

L'assemblée donne quitus aux trésoriers et affecte le résultat au report à nouveau pour 5.341 €.

Affectation du résultat Pour = 52 Contre = 0 Abstention = 0

- Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.
- L'assemblée mandate le Comité Directeur pour désigner le commissaire aux comptes car la convention avec Exco est arrivée à son terme.

**3) Election au Comité Directeur :** Pour = 52 Contre = 0 Abstention = 0

Le Comité directeur est composé de 15 membres suite au vote

CONGARD Hubert, Gilles HASCOET, JOUIS Allain, LARSONNEUR Mauricette, LEGUEUT Jeannine, MICHEL Arnaud, MOAL Stéphane, OMNES Annie, OMNES Jean, OUANICH Max, de PENANROS Roland, SAGOT Fernande, SAGOT Yves, VELLY Thierry, WIRKEL Josyane.

L'élection du Bureau sera faite lors du prochain Comité Directeur le jeudi 10 mai.

Le président de séance

Le secrétaire de séance